

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai eu aucun entretien à ce sujet. J'ai cependant correspondu avec le ministre de l'Agriculture du Québec et lui ai dit exactement ce que je déclare aujourd'hui à la Chambre, soit que tous les ministères intéressés du gouvernement canadien seront consultés avant que l'on prenne des mesures quelconques et que nous tiendrons rigoureusement compte, il va de soi, des instances de quelque intéressé que ce soit. Depuis ma dernière lettre au ministre, je n'ai reçu à ma connaissance aucune nouvelle instance, mais il se peut que le Conseil des ports nationaux en ait reçu.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Une question supplémentaire, étant donné que les assurances données par le ministre, au sujet de la vente ou de la location possible de cet élévateur, ne sont pas satisfaisantes aux yeux des intéressés. Le ministre peut-il dire de façon bien précise s'il va accorder ou refuser la location ou la vente de cet élévateur?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je ne saurais préciser à quoi aboutirait une proposition théorique que je ne connais pas. Cependant, je puis assurer l'honorable représentant qu'aux yeux du gouvernement seuls l'intérêt national, celui des consommateurs québécois de céréales canadiennes et l'exportation de nos céréales justifieraient la vente ou la location de cet élévateur.

L'hon. M. Ricard: Cela ne nous satisfait pas.

M. Ed. Schreyer (Springfield): Une question supplémentaire. Le ministre des Transports peut-il nous dire si la politique du gouvernement consiste à encourager la vente ou la location de ces installations par le Conseil des ports nationaux.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, je dirais que la politique du gouvernement consiste à prendre toutes les mesures pratiques et raisonnables pour tirer le maximum de ces installations. En effet, comme l'a signalé le chef de l'opposition, nos exportations et notre trafic de céréales sont en train d'augmenter, et nous devons employer au mieux nos possibilités restreintes.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je voudrais poser une question dans cet ordre d'idée. Le ministre ne veut certes pas dire que si l'entreprise privée se chargeait de l'exploitation de cet élévateur, elle pourrait y faire passer une plus grande quantité de grain—ce sont les mots qu'il a employés, je crois.

[L'hon. M. Hamilton.]

L'hon. M. Martin: Volume.

Le très hon. M. Diefenbaker: Volume et non pas quantité. Pardon.

L'hon. M. Pickersgill: C'est la même chose.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais le ministre ne veut certes pas laisser entendre que l'entreprise privée qui exploiterait cet élévateur saurait mieux s'en tirer que l'État?

L'hon. M. Pickersgill: C'est très probable.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme on a posé un certain nombre de questions complémentaires à ce sujet peut-être pourrions-nous passer à un autre chose.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État. A-t-il reçu du ministre de l'Agriculture des instances en vue d'obtenir qu'on améliore les émissions de Radio-Canada, ainsi qu'il l'a proposé au banquet national de l'Association de curling, alors qu'il était le conférencier invité, il y a une semaine?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait fort bien qu'il ne peut demander de renseignements au sujet des communications entre les membres du cabinet.

[Français]

RADIO-CANADA

A PROPOS DES NOUVELLES NATIONALES DU SOIR AU RÉSEAU FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Depuis deux ou trois soirs, aux nouvelles nationales du soir, au milieu du programme on le coupe pour nous donner les nouvelles locales d'Ottawa. Pourrait-on avoir, au moins au réseau français, le même rendement qu'au réseau anglais, c'est-à-dire que les nouvelles nationales du soir nous soient données en entier et qu'elles soient suivies des nouvelles locales, s'il y en a?

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.